

## Département du Morbihan

### Ville de Vannes

#### Modification n°1 du plan de sauvegarde et de mise en valeur (PSMV)

Enquête publique du 21 novembre au 6 décembre 2022

### Questions du commissaire enquêteur :

- **La commune partage t'elle l'analyse sur la faible participation du public à cette enquête publique ?**

Le projet de musée fait effectivement l'objet d'un consensus très favorable, ce qui explique le peu d'interventions durant l'enquête.

- **Le cas échéant, l'organisation d'enquêtes publiques dans les locaux du centre administratif municipal rue Joseph Le Brix peut-elle être envisagée à l'avenir ?**

Depuis plus de 6 ans, toutes les enquêtes publiques ou concertation se sont déroulées à l'Hôtel de Ville : Plan Local d'Urbanisme, Plan de Sauvegarde et de Mise en valeur, SCOT, concertation pour l'échangeur du Liziec, pour le projet d'établissement pénitentier... Des espaces sont facilement accessibles depuis le hall d'accueil, des expositions, salles de réunions peuvent si nécessaire être mis à disposition. Le centre administratif municipal ne dispose quant à lui pas de locaux affectables, d'où le choix opéré il y a quelques années d'organiser les enquêtes publiques à l'hôtel de Ville.

- **Une étude prospective d'une augmentation de la fréquentation du musée après son installation au château de l'Hermine a-t-elle été effectuée ? Le cas échéant, en communiquer les éléments.**

La Ville n'a pas réalisé d'étude prospective à ce sujet. L'objectif est de doubler la fréquentation actuelle (20 000 entrées / an).

- **L'impact du projet sur la circulation et le stationnement automobiles a-t-il été apprécié ?**

Selon l'Agence National de la Cohésion des Territoires et en partenariat avec *My Traffic*, 2.3 millions de personnes fréquentent chaque mois le centre-ville, soit un flux annuel de 27.6 millions de personnes.

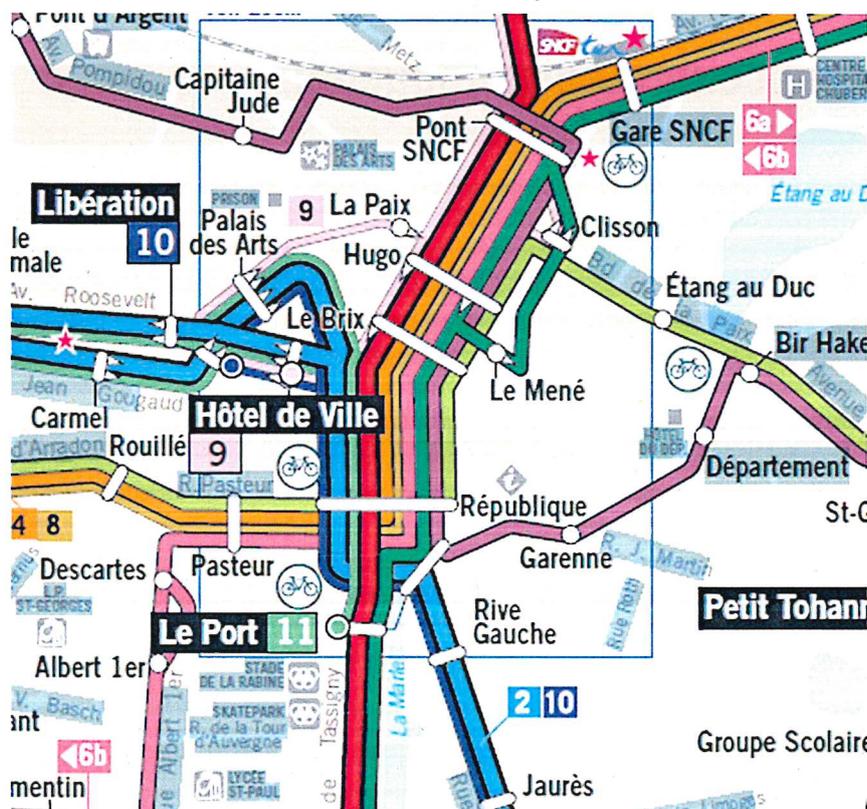
Avec une fréquentation du musée 2 fois supérieure à l'actuelle, l'impact correspondrait à 20 000 personnes supplémentaires par an, soit à peine plus de 0.07% de la fréquentation habituelle du centre-ville.

- **A défaut, est-il envisagé d'effectuer une étude prévisionnelle du trafic après l'inauguration du nouveau musée ?**

A ce jour il n'est pas envisagé d'effectuer ce type d'étude pour les motifs évoqués à la question précédente.

- **A-t-il été prévue une desserte du site par les transports en commun ?**

Le centre-ville est desservi à ce jour par toutes les lignes de bus (12) de l'agglomération. Toutes ces lignes sont positionnées à moins de 300 m. du futur Musée (voir plan ci-dessous). Il n'est donc pas prévu de desserte spécifique à l'avenir. Afin de fluidifier ce mode de transport et le rendre plus attractif, la rue Thiers pourrait par ailleurs être aménagée avec une voie dédiée aux bus dès 2023.



- **Comment sera traité le flux supplémentaire d'autocars susceptible d'apparaître avec l'augmentation de la fréquentation du site ?**

Il existe déjà des arrêts-minute rive droite du port le long de l'Office de Tourisme. Si cela s'avère nécessaire d'autres arrêts-minute pourraient être aménagés le long de la rue Francis Decker à l'emplacement des places de stationnement au pied du jardin de la Garenne, à toute proximité de la rue Porte Poterne où se situera l'une des deux entrées du musée.

Vannes, le 23 décembre 2022